

LA PLUS FORTE VENTE DE LA RÉGION

LILLE. 104, rue de Paris
PARIS. 43, Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Égalité

de Roubaix - Tourcoing

BOURNAIX Téléphone ROUBAIX 1531-17
45, rue de la Gare, 45

TOURCOING Téléphone 19-05
2, rue Fidèle Lehoucq

DIRECTRICE : M^{me} Eug. GUILLAUME.

MM. LAVAL et EDEN ont entamé leurs conversations

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL A RENOUVÉLÉ AU MINISTRE ANGLAIS LES RÉSERVES QUE LA FRANCE A ÉTÉ AMENÉE A FORMULER A LA SUITE DE LA CONCLUSION DE L'ACCORD NAVAL ANGLO-ALLEMAND

« NOUS AVONS RECONNU LA NÉCESSITÉ D'UNE COLLABORATION ÉTROITE ENTRE NOS DEUX PAYS », A DÉCLARÉ LE CHEF DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS



M. LAVAL s'entretenant avec M. EDEN.

Les conversations franco-britanniques ont commencé hier matin à 11 h. 30, entre M. Anthony Eden, ministre sans portefeuille du Cabinet britannique, assisté de M. George Clerk, ambassadeur de Grande-Bretagne à Paris, et de M. Campbell, conseiller de l'ambassade d'Angleterre à Paris, et de M. Pierre Laval, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, entouré de MM. Léger, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et Massigli, ministre plénipotentiaire, directeur politique adjoint, d'autre part.

M. Laval a offert ensuite, au Quai d'Orsay, en l'honneur de M. Anthony Eden un déjeuner auquel assistaient également MM. Piétri, Bérenger, les présidents des commissions des affaires extérieures du Sénat et de la Chambre.

Premiers entretiens

Commencées le matin à 11 h. 30, les premières conversations franco-britanniques, se sont terminées à 13 h. 15 et furent reprises vers 15 heures, aussitôt après le déjeuner offert par M. Pierre Laval en l'honneur de M. Anthony Eden.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

LE CONSEIL DES MINISTRES REDUIT LES DEPENSES...

400 millions d'économies sur les Assurances sociales

C'est à ce chiffre qu'a été fixée la réduction de la contribution annuelle de l'Etat, sans qu'aucune atteinte soit portée aux droits des assurés

LA LOI SERA SIMPLIFIÉE ET LES DÉPENSES DES SERVICES ADMINISTRATIFS & DÉPARTEMENTAUX SERONT DIMINUÉES DE 20 % DÈS LE 1^{er} OCTOBRE

Les ministres se sont réunis hier matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Albert Lebrun.



M. FROSSARD, Ministre du Travail.

seul, ministre des Affaires étrangères, a fait un exposé sur la situation extérieure.

M. Frossard, ministre du Travail, a

fait un exposé d'ensemble sur l'état actuel de la question des Assurances sociales. Il a rappelé que les dépenses d'ordre budgétaire des Assurances sociales représentaient jusqu'ici une charge de 620 millions. Grâce à l'importance des sommes capitalisées depuis cinq ans, il a paru possible de réduire de 400 millions, à dater du 1^{er} juillet 1935, cette contribution annuelle.

Toutes dispositions ont été prises pour que cette économie ne porte atteinte, ni dans le présent, ni dans l'avenir, aux droits des assurés sociaux, qu'il s'agisse des prestations, de répartition ou des pensions de vieillesse ou invalidité.

Le budget continuera à verser l'annuité nécessaire au service des retraites ouvrières et paysannes et celle des majorations agricoles, qui s'élèvent à 80 millions.

D'autre part, le ministre du Travail poursuit l'examen des réformes qui lui est nécessaire d'apporter au fonctionnement de la loi. Cette étude est effectuée dans le sens de la simplification des Assurances sociales et de l'allègement des charges qui pèsent sur l'économie nationale. Dès à présent il a été décidé de réaliser, à dater du 1^{er} octobre prochain, une réduction de 20 % sur les dépenses des services administratifs et départementaux.

Le prochain Conseil des ministres se tiendra mardi prochain.

M. Frossard, ministre du Travail a précisé les mesures prises par le Conseil

Recevant à l'issue du Conseil des ministres les représentants de la presse au Ministère du travail, M. Frossard a donné les précisions suivantes concernant les décisions prises en Conseil au sujet des Assurances sociales :

« Il s'agit, a-t-il dit, d'économiser 400 millions. Pourquoi cette somme et comment est-ce possible ? »

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

Un formidable dépôt souterrain d'explosifs découvert près de Maubeuge

Il s'agirait d'une ancienne réserve de l'armée allemande et l'on peut s'estimer heureux qu'une catastrophe ne se soit pas produite

En effectuant quelques travaux au fort désaffecté de BOUSSOIS, près de Maubeuge, on a mis à jour une vaste galerie souterraine qui, explorée, a révélé la présence d'un formidable dépôt d'explosifs à grande puissance.

On pense qu'il s'agirait d'une réserve allemande que l'ennemi n'avait pas eu le temps de faire sauter avant la retraite.

On frémit en pensant à la catastrophe qui eût pu survenir, car un certain nombre d'ouvriers travaillaient à proximité du fort. On peut dire sans exagérer que, durant plusieurs jours, l'équipe a vécu sur un vrai volcan.

Les services spéciaux de l'artillerie s'occupent de l'enlèvement des terribles engins de mort.

LES GAGNANTS DE LA Loterie Nationale

(SEPTIÈME TRANCHE)

Le numéro 0.928.866 GAGNE TROIS MILLIONS

LES NUMÉROS :

0.709.876 — 0.665.079
0.116.019 — 0.521.959
1.037.477 — 0.371.688

GAGNENT UN MILLION

LES NUMÉROS :

0.792.522 — 0.585.751
0.195.842 — 0.559.230
0.299.235 — 0.831.945

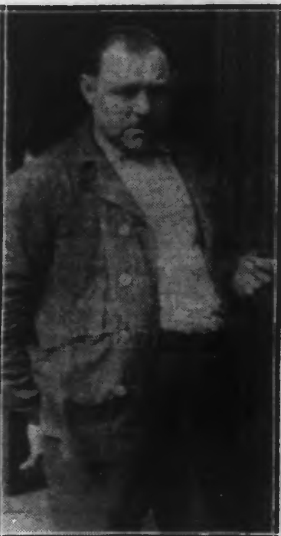
GAGNENT 500.000 FR.

Les numéros finissant par les chiffres ci-dessous :	GAGNENT UN LOT DE :
7.371	100.000 fr.
7.311	50.000 fr.
4.054	25.000 fr.
5.407	25.000 fr.
900	10.000 fr.
29	1.000 fr.
1	100 fr.

LE TRIPLE CRIME DE LILLE

C'est parce que la belle-mère voulait emmener sa fille et son petit-fils à Montpellier que l'adjudant s'est livré, après boire, à l'horrible massacre

LE MEURTRIER QUI A DU REVÊTIR DES HABITS CIVILS EST TOUJOURS INTROUVABLE



M. Henri DUTILLY qui servit le meurtrier place Barthélemy-Dorez, jeudi, à 6 heures du matin.

L'adjudant Beumes, ce lâche assassin qui a massacré sa famille, jeudi matin, aux premières lueurs de l'aube et qui s'est enfui... qui est-ce ?

A écouter parler ceux qui l'ont connu, — ses voisins, ses amis, ses camarades, ses chefs, — nous sommes difficilement parvenus à reconstituer sa vie et aussi son triple crime ; puis, grâce aux témoignages des gens qui l'ont vu jeudi matin, nous le suivons jusqu'à la gare de Lille.

Orphelin et presque illettré

René-Louis-Fortuné Beumes, fils de Fortuné-Elie et de Louise-Anna Lavit, est né le 18 juin 1903, 65, rue du Faubourg-Figuerolle, à Montpellier. Beumes fréquenta l'école communale, mais sans application, jusqu'à l'âge de douze ans. Son père mourut à la guerre en 1918 et sa mère, minée par le chagrin, ne lui survécut pas.

René Beumes, adopté par ses grands-parents, quitta l'école sans le petit diplôme primaire et cet orphelin fut employé gâté jusqu'à l'âge de 18 ans. C'est dans le giron de ses grands-parents qu'il perdit la force de volonté qui lui manqua toujours. Fils et petit-fils de vigneron, il travailla la vigne dans les cotéaux cévennois et n'apprit aucun métier.

De Montpellier à Castres par le Maroc

Parvenu à l'âge d'homme, il s'engagea au 56^e régiment d'artillerie de Montpellier, apprit les rudiments du métier à la caserne et, en 1928, comme il était brigadier-fourrier, il rencontra... Avant de contracter ce nouvel engagement, il se maria avec Jeanne Fabre, fille de petits vigneronniers montpelliérains de la rue Jules-de-la-Treille.

Trahi par un mal, Beumes gagna les galons de « margis ». Le deuxième groupe

du 56^e R.A.C. partit à Marrakech en 1928. Le maréchal des logis Beumes fut du détachement. C'est sous le ciel marocain que naquit le petit Robert, en 1932. L'enfant, né chétif, s'étiolait au climat africain. Mme Beumes, qui voyait son mari sombrer dans l'alcoolisme, voulait regagner la Métropole. Mais la passion de boire était invétérée chez cet artiller. Pourtant il fallait tenter de le guérir et de soustraire l'enfant au climat déprimant. La pauvre femme fit tant et si bien qu'elle obtint que Beumes soit affecté au groupe du 56^e R.A.C. détaché à Castres.

A Lille, catalogué « poivrot »

Dans la sous-préfecture du Tarn, Beumes ne fit pas « long feu ». Buveur, que-



M. le Capitaine GAILLARD qui donne, sur l'adjudant triplement criminel, des renseignements intéressants.

Magasinier, il avait cinq civils sous ses ordres et la responsabilité des instructions de protection civile anti-aérienne et contre les gaz.

Mais à Lille, il fut rapidement catalogué par son chef, le capitaine Gaillard, officier fin psychologue, qui jugea sévèrement son subordonné.



Deux des armes du crime : le couteau et le fer à repasser.

titre famille — l'enfant était rapatrié en décembre 1933. Il s'installa au deuxième étage du bel immeuble du boulevard de Strasbourg et ne changea rien à sa dangereuse existence de poivrot.

Mais à Lille, il fut rapidement catalogué par son chef, le capitaine Gaillard, officier fin psychologue, qui jugea sévèrement son subordonné.

Zéro, zéro, zéro

Ivrogne avant tout, mauvais mari, mauvais père, l'adjudant Beumes était menteur, léger, inexact, indiscipliné. Un homme de rien aggravé d'un soldat de pacotille. Les punitions, qui tombaient dru sur ses épaules, étaient inopérantes. Le vice prédominant. Hors la boisson le vin rouge — plus rien n'existait : famille, devoir, honneur, uniforme, galons.

Laissons parler le capitaine GAILLARD :

« Il ne peut être question de paludisme dans le cas de l'adjudant Beumes. Les vieux coloniaux qui ont contracté cette terrible maladie n'ont pas pour cela perdu le sens moral, le sentiment de l'honneur et l'esprit de famille, comme lui. C'était un ivrogne, rien de plus. Valeur intellectuelle : zéro ; valeur morale : zéro ; valeur militaire : zéro. Je venais d'adresser un rapport sur son compte. Sur les instances de sa femme, je l'avais fait mettre en observation à l'hôpital militaire. C'est tout récent. Il y demeura huit jours et les conclusions des médecins-majors ne sont pas encore connues.

La déchéance morale

L'adjudant Beumes recevait une solde de 1.500 francs par mois. Il rendait cet argent à sa femme ou à peu près, mais il touchait 1.500 fr. par trimestre pour prix de location de propriétés dans l'étranger, qui avait hérité de ses grands-parents.

LA FIN DU BANDIT CORSE LA TÊTE DE SPADA EST TOMBÉE EST TOMBÉE HIER A BASTIA

Avant de mourir courageusement, le condamné s'est accusé d'un crime pour lequel les frères Lecat furent envoyés à la Guyane

Bastia, 21. — Le « bandit d'honneur » Spada a été guillotiné ce matin devant la prison de Bastia, à 4 h. 10.

L'imminence de l'exécution de Spada avait amené à Bastia un très grand nombre de curieux qui ont passé la nuit dehors, aux abords de la place Notre-Dame et de la petite rue au fond de laquelle, face à la mer, se trouve la Maison d'arrêt toute blanche.

Le réveil du condamné a été prévu pour 3 h 15 et le montage de la guillotine devait commencer quelques minutes plus tôt.

C'est M. Orsatelli, avocat général, remplaçant le procureur général, M. Gausser, qui avait été chargé de l'embaumement annoncé. Il était entouré de M. Orsatelli, juge d'instruction ; de MM. Ferraggi et Monnier, greffiers ; de l'abbé Belgodère ;



SPADA lors de sa condamnation à mort.

du docteur Pascal Zucorelli, enfin bien entendu des deux avocats.

Le commandant Mella dirige les forces de gendarmerie ; des Sénégalais collaborent au service d'ordre qui comporte des barrages sévères et nombreux.

Les derniers instants du condamné

Spada avait passé hier, une soirée assez gaie. Il a joué aux dames jusqu'à minuit avec ses gardiens, puis a demandé tranquillement à aller se coucher. Le très important service d'ordre prévu pour l'exécution, a condamné toutes les rues autour de la prison au milieu de la nuit. Seules les autorités et les membres de la presse ont eu accès aux abords de la guillotine.

Précedé par des gendarmes à bicyclette, le sinistre fourgon est arrivé à 3 heures devant la porte de la prison. Les bois de justice ont été dressés aussitôt, tandis que les personnalité annoncées pénétraient dans la cellule du condamné.

« Et maintenant imaginons la scène avec les nouvelles données que nous avons recueillies :

Mercrredi, l'adjudant Beumes a quitté l'arsenal à 14 h. 30, en emportant la clef du magasin et son revolver d'ordonnance. A 15 h., le capitaine Gaillard était mis au courant de ces détails. Beumes se rendit au bureau des P.T.T. de la rue de Wassemes et percut son mandat de 1.500 francs. Il paya quelques dettes, but ici, là, un peu partout dans le quartier et rentra chez lui manifestement ivre.

L'instituteur René Flet, d'Hénin-Liétard devant les Assises de Pas-de-Calais

IL EST ACCUSÉ DE S'ÊTRE RENDU COUPABLE DE SÉVICES SUR UN JEUNE ÉLÈVE DE SA CLASSE

L'affaire remonte à juin-juillet 1932. Le 2 juillet 1932, un jeune écolier de 9 ans, Jean Coulon, interrogé par son

ayant jeté à terre, lui avait porté trois coups de pied dans le bas du dos. Sur plainte du père de l'enfant, le



Une attitude de l'accusé René FLET au cours des débats.



M. COULON, père de la victime, partie civile.

père au sujet de traces de coups qu'il portait déclara s'être disputé pendant la récréation avec un camarade et qu'en rentrant en classe, l'instituteur, M. Flet, lui avait donné plusieurs gifles.

commissaire de police d'Hénin-Liétard procéda à une enquête.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

LE RAPATRIEMENT DES POLONAIS

ENVIRON 700 D'ENTRE EUX ONT PRIS LE TRAIN HIER, A LILLE, A DESTINATION DE LEUR PAYS



EN HAUT : L'arrivée des premiers contingents d'émigrants à la gare de ROUBAIX. — EN BAS : L'engorgement des bagages dans la salle des Pas-Perdus.

(LIRE NOTRE INFORMATION EN DEUXIÈME PAGE)